

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

المجلس الوطني للمنظمة الوطنية للمحاسبين المعتمدين

CONSEIL NATIONAL DE L'ORGANISATION NATIONALE DES COMPTABLES AGREES

PROCES VERBAL

DU 04 Octobre 2012

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
CONSEIL NATIONAL DE L'ORGANISATION NATIONALE DES COMPTABLES AGREES

Tél/Fax: 021-24-14-28/021-24-89-98

Procès verbal de la Réunion
Du Conseil National 04/10/2012

En l'an deux mille douze et le 04 du mois d'Octobre s'est tenue une réunion du Conseil National de l' Organisation Nationale des Comptables Agrées à 10heures au siège sis 498 lgts El Djorf Bab Ezzouar Alger.

Etaient Présents

Mr BOUCHIBANE	HOCINE	Président
Mr BRAHIMI	MOHAMED	Secrétaire Général
Mr. TOUAMI	HAMID	Trésorier
Mr. DJENIDI	ABDELKADER	Membre
Mr. BOUNDJAD	ABDEJOUAHAB	Membre
Mr. AHMED MESSAOUD	MOHAMED	Membre
Mr. MOKRANE	ABDELAZIZ	Membre
Mme. IKKEN	KAHINA	
Mr. BOUKERBOUA	AHCENE	Absent excusé Représenté par Mandat Mr BRAHIMI
Mr BERKACHE	MOHAMED	Représentant du Ministère Des Finances

Ordre du Jour

1. Préparation de la journée d'étude pour les Professionnels.
2. Divers.

Après lecture de l'Ordre du jour le Président déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres présents et particulièrement à Mr BERKACHE MOHAMED représentant du Ministère des Finances.

Préparation d'une Journée d'étude pour les professionnels

Après un long débat, les membres présents ont décidés l'animation d'une journée d'étude pour les Professionnels de la comptabilité.

Thèmes Retenus

1. La responsabilité du comptable agréé, les documents obligatoires.

- Animé par Mr FOUFA HAMID CA/CAC

2. L'exercice illégal de la profession.

- Animé par Mr MEDJOUBI ABDESLAM CA/EC

3. Évolution de la profession et les professionnels de comptabilité.

- Animé par Mr HATTAB ABDELAZIZ CA/CAC

4. La vérification fiscale et le contentieux fiscal.

- Animé par un représentant de la DGI

5. Le Rôle du professionnel dans la gouvernance d'entreprise.

- Animé par Mr BESSEGHI MOURAD CA/CAC

La Logistique:

Il été décidé l'achat d'un Porte Document, un Stylo, un Bloc Note et le CD.

Cotisation pour la Journée d'étude :

La cotisation a été fixée à 3000, 00DA pour chaque professionnel, la date de la journée d'étude a été fixée pour le 10/11/2012 à l'ISGP.

Divers

- le Site Internet du Conseil National de l'Organisation Nationale des

Comptables Agrées

Les membres présents ont émis un avis favorable, pour l'installation du Site Internet de l'Organisation des Comptables Agrées.

Fournisseur KD Concept –KHELIFATI- SIS à Rouïba –Montant de la prestation: 150.000, 00DA en TTC.

Les membres présents ont décidés d'élargir la consultation avec d'autres fournisseurs pour mieux comparer les prestations et les prix arrêtés pour l'Installation de ce site.

La Situation de la Trésorerie de l'Organisation

Le trésorier fait lecture de la situation de la trésorerie arrêté au 16/09/2012

- Banque BNA:	3.257.760,77 DA
- Solde caisse :	43.400,00 DA
- Chèques en Caisse :	36.000,00 DA
Solde Total:	3.234.160, 77 DA

Les livres obligatoires à savoir :

- Livre de Paie Paraphé par le Tribunal.
- Livre journal général déposé au niveau du Tribunal.
- Livre d'inventaire Paraphé par le Tribunal.
- Livre de congé Paraphé par l'Inspection du Travail.
- Livre du Personnel " " " " "
- Livre Accident de Travail " " " "
- Livre Mise en Demeure " " " "
- Livre Hygiène et Sécurité " " " "

Les livres ont été mis à la disposition du service de comptabilité pour leur exploitation et la mise à jour de ces documents.

Personnel de l'organisation des comptables

IL a été procédé le recrutement du personnel à savoir:

- 1 Agent de sécurité Mr HANAFI RABAH
- 1 Agent Administratif Mme GOUADER NADIA

Les membres ont décidés de l'établissement d'une décision de recrutement à titre de contrat à durée Indéterminée.

Commission chargée de l'élaboration du Barème des Honoraires

Les membres présents ont décidé de convoquer la commission chargée de l'élaboration du Barème des Honoraires et présenté le travail réalisé par cette commission, le Rapport final des travaux de cette commission doit être transmis dans les meilleurs délais.

Commission chargée de l'unification des corps

La commission chargée de préparer un projet d'unification des corps décidé par l'Assemblée Générale, cette commission doit être convoquée dans les meilleurs délais pour remettre le rapport final.

Rémunération du Personnel

Les membres présents ont décidés l'augmentation des salaires du personnel à savoir :

-Mme GOUADER NADIA montant 5000, 00 DA.

-Mr HANAFI RABAH montant 2000, 00 DA.

La présente augmentation prend effet à compter du 1/10/2012.

La Séance est levée à 13h 00

Le Président

le représentant du Ministère des Finances

Le Président



BOUCHIBANE Hocine